L'oasis de khanguet Sidi Nadji, entre mobilité spatiale et conservation architecturale : Esquisse pour une problématique de recherche.

A.Souad
Département de Sociologie,Université de Biskra,Algerie
E.mail : Tronche 60@ hotmail .fr

Résumé

A partir d'une proposition d'étude de cas de la localité de Khanguet Sidi Nadji qui présente des caractéristiques qui ne peuvent laisser le chercheur insensible à son questionnement, surtout celles relatives à sa fondation et à son histoire (impliquant l'existence d'une cité qui a su se conserver en plein pays nomade); l'auteur soumet une problématique lié au concept et au phénomène de mobilité spatiale et géographique sur lequel agit de manière particulière la conjoncture socio-économique de l'Algérie .

Aussi, l'auteur met l'accent sur l'intérêt de l'étude pluridisciplinaire qui impliquerait des disciplines telles que l'histoire la sociologie l'économie, l'architecture et l'urbanisme pour cerner ces concepts.

Summary

From a proposal for a case study of the village of Khanguet Sidi Nadji which presents characteristics that cannot leave the researcher insensitive to his questioning, especially those relative to its foundation an its history (implying the existence of a city which knew to be preserved in full nomadic country) ; the author subjects problems related to the concept and phenomenon of the space and geographical mobility on which in a particular way the socio-economic situation of Algeria.

Also, the author stresses the interest on the multi-field study which would imply disciplines such as history, sociology, economy, architecture and town planning and determine these concepts.

Oasis en mouvement : état de la question.

Cette communication soumet une problématique à partir du concept et du phénomène de mobilité spatiale ou de mobilité géographique sur lequel, agit de manière particulière la conjoncture socio politique et économique de l'Algérie.

« *Le concept de mobilité spatiale a un sens large. Nous entendons par là tout déplacement dans l'espace physique (ou géographique) des acteurs (individuels et collectifs) d'une société, quels que soient la durée et la distance du déplacement, les moyens utilisés, les cause et leurs conséquences.* »[1]

En effet, depuis le commencement des événements politiques de 9O, l'Algérie connaît un grand mouvement de mobilité géographique. La pré enquête qui a porté jusque là sur la ville de Biskra fait observer un **afflux** vers cette ville, non seulement des montagnards de l'Aurés, des oasis environnantes mais aussi et surtout des villes du Nord du pays, plus précisément de l'Algérois.

A cet afflux, se rajoute **un reflux** administré par les autorités locales dans le cadre de la politique de résorption de l'habitat précaire. Politique qui a comme conséquence, notamment par la mise en oeuvre de l'habitat évolutif de confiner:

- aux frontières de la ville, une population socialement et économiquement marginale.
- aux frontières d'autres villes (notamment celles du nord), une population qui constitue la classe moyenne de ces villes du sud à travers les mouvements de mutations professionnelles. La situation de crise, favorable pour les transactions immobilières permet à ces migrants de s'installer et de constituer la masse banlieusarde de ces villes du nord

Sans jamais rompre avec le sud, la bourgeoisie locale des villes oasiennes ne semble pas être perturbée par ce mouvement de mobilité tant le sien avait été amorcé depuis longtemps déjà, dans un « nomadisme »entre les résidences de la ville d'origine et celles des villes d'accueil du nord du pays et même de l'étranger. Cet équilibre est assuré par la rente des investissements à l'échelle locale, nationale ou même à l'étranger d'une part et du développement du réseau aérien national et tout récemment international.

Depuis le début des années 90 l'Aurès[2] déverse sa population dans la ville de Biskra.

Leur installation se fait dans un premier temps dans les anciens ksours des oasis environnant Biskra. Ces anciens *ksour* sont selon le cas destinés soit à :

-**La reconstruction**, comme c'est le cas de l'oasis de *Chetma* où le ksar était habité par la communauté noire des *h'chachna* principaux cultivateurs de palmiers qui ont été déplacés à « *citi*[3] » à la périphérie du nouveau tissu urbain de *Chetma.*

[1] Michel BASSAND, Marie Claude BRULHARDT : Mobilité spatiale ; St Saphorm, Georgi, 1980

[2] Nous entendons par là des montagnards de l'Aurés occidental et concernant la vallée de l'Oued Abdi qui initialement et traditionnellement n'avaient pas de rapports sensibles avec la ville de *Biskra*.Ils étaient plutôt orientés économiquement et culturellement vers le nord des Aurés c'est-à-dire, *Foum Toub* où ils avaient leurs terres agricoles, *Batna*(où ils avaient leurs commerce et où ils constituent la frange désignée de *« jbailia* »), et *Lambése* où ils avaient leurs résidences secondaires d'été. Les montagnards de l'Aurés oriental (vallée de l'oued labiod) ont de tout temps eu des relations avec la ville de Biskra au point d'être depuis le 17 eme siécle pour ce que l'historiographie nous révéle, à l'origine de la fondation des principaux quartiers de Biskra tel que *sgag ben ramadane* dont la principale famille fondatrice est originaire de *Baniane,* celle de *Sidi Barkat* est quant à elle originaire de *M'chounech.*

[3] Nom donné par eux aux à l'endroit des lotissements dont ils ont bénéficié.

Oued dont l'ancien noyau est habité actuellement par la *communauté arabe des srahnas,* l'une des rares tribus bédouines à s'être implantée à l'intérieur du massif de l'Aurés et dont la vocation était l'enseignement de l'arabe et du Coran aux tribus berbères du massif. Cette démolition est préconisée par certains bureaux d'étude dans le cadre du programme du gouvernement algérien à savoir celui de la résorption de l'habitat précaire en Algérie, financé par la Banque Mondiale. Démolition qui ne se justifie pas théoriquement, (possibilités de rénovation) mais se justifie pratiquement (absences volonté et de savoirs faire techniques).

-La conservation, cas de l'oasis de KhangueT Sidi Nadji dont les habitants ont été déplacés au chef lieu de commune crée suite à un découpage administratif, à la périphérie de l'oasis sur l'axe routier départemental reliant Biskra *Khenchela*.

Les plus riches d'entre les montagnards de *l'Aurés* « immigration aidant » investissent dans la mise en valeur des terres sahariennes. Ils sont à l'origine de l'introduction de l'arboriculture conjointement à la phoéniculture caractéristique typique des oasis de montagne de l'Aurés (par exemple *M'chounech*) et des cultures sous serres. Ils entretiennent des relations constantes avec la montagne, le pays d'émigration, et prépareraient leur installation définitive dans les oasis à proximité de leurs terres sahariennes.

Cette mobilité géographique intra et inter wilaya plus précisément entre Batna et Biskra est doublée d'un autre mouvement de population très appréciable sociologiquement à savoir celui du réseau de recrutement d'une main d'œuvre agricole issue des wilayas de Tipaza et de *Khenchela* pour la mise en valeur des terres du *Zab charqui (M'ziraa*)et de la wilaya de *Boumerdes* pour la mise en valeur des terres du *Zab gharbi*.(*Tolga, Shira, Lioua, Doucen* .

On doit signaler les liens déjà très anciens entre Biskra (notamment : *Ouled Djellal* et *Sidi Khaled)* et l'Algérois, depuis au moins l'époque turque. Les *Biskris* ne constituaient-ils pas une composante importante de la casbah d'Alger au point qu'ils formaient la corporation des porteurs d'eau?

L'intérêt sociologique d'une recherche :

Quelques traits caractéristiques confèrent à *khanguet Sidi Nadji* une importance qui ne peut laisser le chercheur insensible à son questionnement :

1. La mobilité géographique qui semble marquer fortement les années 90 a touché les habitants de *Khanga* qui ont fini par quitter l'ancien noyau pour aller s'établir à El Bordj, aménagé en chef lieu de commune de part et d'autre de la nationale 83 reliant Biskra à *Khenchela*. Ceux là même qui refusaient il y a une dizaine d'années de le quitter : Le tableau de répartition de la population et de l'habitat pour les années 1987 et 1998 illustre bien ce fait.

Répartition de la population et de l'habitat

	1987		1998	
	Population	Habitations	Population	Habitations
El Bordj	33%	42%	79%	76%
Agg.secondaire	66%	57%	20%	24%
Zone éparse	1%	1%	1%	0%
Total commune	100%	100%	100%	100%

Source : Commune *Khanguet Sidi Nadji,* POS n°5, phase 1, URBA , Juin 1999.

2. La réalisation de l'opération de restructuration et de rénovation (qui supposait aussi dans ce cas la destruction) proposée dans la phase I du POS[4] par l'URBA en 1994 sur un site classé patrimoine national,[5] a été évitée de justesse. En effet, il semblerait que c'est lors d'une séance de travail entre les autorités locales et les représentants de la DUCH pour la décision de réalisation, que ces acteurs auraient pris connaissance de son classement.(L'on se demande si la passage de Claude BRITZ[6] n'y est pas pour quelque chose !).
Ceci fera avorter l'opération et la réorientera vers une proposition d'aménagement et de protection de l'ancien noyau de *Khanga.*[7]

3. La réalisation de logements sociaux dans le cadre de la politique de l'habitat évolutif, (évoluant très souvent vers la bidonvilisation, puisque destinés aux couches les plus défavorisées) sur un site classé patrimoine national

4. Les traits caractéristiques émanant de constats de terrain incitent à l'élaboration d'une problématique autour des notions ou concepts de mobilité géographique ou spatiale et de conservation architecturale.

5. Le dernier est relatif à son histoire et à celle de sa fondation qui a impliqué l'existence d'une ville qui a su se conserver en plein pays nomade.

DONNEES D'UNE PRE- ENQUETE.

1. L'évolution administrative.

Le Djebel Chechar faisait partie du cercle de Biskra jusqu'en 1881. A partir de cette date là, il dépendra du cercle de Khénchela regroupant les Ouled Rechaich (nememcha gueraba), les tribus des Beni Bouslimane et celles de l'Ahmar Khaddou (à partir de 1903).
Le centre municipal de KSN a été crée en 1946 et regroupait les villages de KSN et de Tiboui Ahmed. Il dépendait du département de Constantine jusqu'en 1957, puis de celui de l'Aurés jusqu'à l'indépendance nationale. En 1963, il lui sera annexé la partie sud de l'APC de l'Oueldja, c'est-à-dire le village de chechar et dépendra de la wilaya de l'Aurés jusqu'en 1974.Elle dépendra ensuite de la wilaya de Tebessa.

A l'issue du découpage administratif de 1984, le centre municipal de KSN sera divisée en deux municipalités, la municipalité de KSN dépendra de la daira de Z'ribet el oued et de la wilaya de Biskra, la municipalité de l'Oueldja dépendra quant à elle de la wilaya de Khenchela.

[4] P.O.S : Plan d'occupation spatial.
[5] A la page 99 du receuil législatif sur l'arc héologie, la protéction des sites, des musées et des monuments historiques, il y est indiqué que les gorges ainsi que le village de Khanga ont été classés le 30/01/1928.Le journal officiel notifiera ce classement comme patrimoine national dans son n° 7 du 23/01/1968.
[6] Claude Britz responsable des questions de patrimoine dans le monde avait parlé de Khanga lors du dernier séminaire de l'architecture de Biskra avait fait une visite sur site et avait tenté de monter une opération pilote de conservation avec des enseignants architectes de Biskra.
[7] Voir phases II et III, URBA mars 2000.

2. L'habitat :

La plupart des habitations sont construites en brique de terre et sont constituées d'un seul niveau.
Leur superficie varie entre 100 et 250m2 répartie en 3 à 5 piéces. La cuisine, la salle de bain et le WC sont indépendants.
On y retrouve tous les éléments de confort de base : eau potable, électricité et comme ameublement : le réfrigérateur, le chauffe-eaux, la gazinière, lits, chaises et tables.
Pas d'aménagement de canalisation des eaux usées**.**
La plupart des maisons sont à usage d'habitation seulement, aucune activité économique ou commerciale n'y est introduite.

On relève le caractère de propriété privée pour la plus part d'entre elles. Le mode d'acquisition a été la construction individuelle parfois l'héritage. La plupart de ces maisons sont habitées par des membres de la famille en difficulté de logement, à titre gracieux. La difficulté majeure devant une population en croissance demeure l'inexistence d'aménagement de canalisation des eaux usées**.**

3. Famille et emploi :

L'origine géographique de la plupart des chefs de famille et de leurs épouses est la wilaya de ***Khenchela***. Leur **origine ethnologique** est la tribu des *Ouled Tifourah*. Nous avons affaire à un type de **mariage endogamique**.
La plupart des familles présentent le type de **famille élargie simple (souche)** dont la taille varie entre 5 et 8 et le type de **mariage endogamique**.
Le niveau le plus élevé des familles et de leurs épouses demeure **l'instruction coranique .**
Les familles comptent en moyenne 2 enfants scolarisés par famille, un retraité et un actif .
La plupart des sources de revenus proviennent des pensions de retraites, des indemnités de chômage et du travail journalier dans l'agriculture.
Il s'agit dans l'ensemble de l' établissementt d'une population d'origine montagnarde semi- sédentaire

4. Les causes de la mobilité spatiale.

Khanga est un pôle d'attraction des populations montagnardes de la wilaya de *Khenchela*. L'époque d'établissement de la plupart des enquêtés date de la fin des années 80 et le début des années 90.
Les raisons de cette mobilité résident dans :

- L'insécurité dans la région montagneuse et forestière de la wilaya de *Khenchela.*
- L'isolement de certains hameaux.
- La situation de sinistrés de certaines familles dont les maisons sont tombées en ruine.
- La marginalisation économique et sociale d'une population par l'inexistence de programmes de développement.
- Et enfin le rapprochement des structures éducatives telle que l'école.

5. Attitudes vis-à-vis de la conservation architecturale de khanga :

La plupart des familles au courant du classement du site de *Khanga* étaient partagées entre sa démolition pour certaines d'entre elles et sa conservation pour le reste. Le discours de ces derniers se base sur leur qualité de propriétaires qui souhaiteraient retourner dans l'ancien noyau si le minimum des conditions de vie leur est offert. L'ancien site représente pour eux une valeur sentimentale. Aussi la vie y était plus conviviale à proximité de l'oued et des palmeraies mais aussi de l'organisation des quartiers familiaux autour de placettes et convergeaient tous vers les deux mosquées, contrairement à l'organisation linéaire (le long de la route départementale) du quartier d'El bordj. Ils ne sont donc pas intéressés par la vente de leurs habitations en cas de rénovation, ni même de l'abandon. Si la plupart d'entre elles sont données à titre gracieux, c'est en fait pour monnayer leur gardiennage par des éléments de la famille sans logements. Cependant, ils manifestent leur inquiétude quant à l' occupation par d'autres habitants en cas de rénovation sous_ entendant par là qu'étant donné les difficultés financières ils ne pourraient pas participer à l'opération de rénovation.

DONNEES HISTORIQUES : *Khanguet Sidi Nadji, Une cité urbaine*

A propos de sa fondation :

Voici ce que retient la mémoire collective :

« L'origine de la fondation de Khanguet Sidi Nadji est le fait d'un certain cheikh Sidi Lembarek Ben nadji descendant du troisième calife, othmane ibn aafane. Il serait parti lui et sa famille de Syrie, puis se serait établi en Egypte puis en Libye et enfin en Andalousie en compagnie de Abderahmane ed dakhel. Il se serait établi ensuite à Driâat au Maroc. Cette famille descendrait d'un certain Nacer ed dourai de Tunisie. Qu'il y aurait même une fraction établie jusqu'à nos jours en Tunisie puisque l'ancêtre Gacem ben Amer ben h'sen ben Mansour y est enterré. La mémoire collective retient que les oulad nadji étaient des nomades et avaient pour habitations des tentes.

On raconte aussi l'histoire de la bataille qui aurait eu lieu entre Sidi Lembarek et ech- chabbi à l'endroit nommé Nader cheddad. Ceci aurait eu pour conséquence la fusion de la tribu de Z'ribet el oued en deux fractions rivales celles de Sabra et de Chatra[8].

Ce Sidi Lembarek aurait entendu dans son rêve une voix qui le conseillait de quitter Z'riba et d'aller s'établir à l'endroit nommé maourid en naâm (c'est-à-dire Khanga). »

Le recoupement avec des faits historiques permet d'approcher un tant soit peu l'histoire de sa fondation.

L'époque Hafside et la confrérie religieuse des Chabbias **:**

En effet celle-ci est liée à l'époque hafside/Le zab oriental, qui s'étale au pied de l'Aurés, faisait alors partie du territoire d'allégeance hafside et avait pour centre les deux localités de Badés (sur les vestiges de l'antique ad Badias) et de Tennouma (non connue de nos jours). Au moyen âge, les tribus de djebel Chechar passèrent sous la domination des souverains hafsides, à Tunis, puis s'affranchirent de cette suprématie et firent partie de la confédération berbère des chabbias.

Cette dernière ne tarda pas à acquérir une influence religieuse et politique dans toute la région, dans la deuxième moitié du XV siècle, mais qui s'effaça peu à peu avec l'arrivée

[8] Noms de deux quartiers de l'ancien noyau de *Z'ribet el Oued*, localité située non loin de *Khanga.*

de Sidi Nadji dans la vallée de l'oued el Arab. Il y créa l'oasis de Khanguet Sidi Nadji en 1625.

Vaissiére [9] note que :

« *…les chabbias craignant les progrés d'une secte religieuse rivale, voulurent lui faire reconnaître leur suprématie et exiger de lui l'impot. Si lembarek refusa et, soutenu par les nomades du Sahara, entra en lutte avec les chabbias et les vainquit vers 1640.* »

Sidi Mebarek Ben Nadji et la fondation de la zaouia Naceria de l'ordre de la Chadelia à Khanga.

Versé dans les idées et les doctrines de l'ordre chadelia [10], Sidi Nadji y fondera la zaouia Naceria. Les chadelias n'étaient représentés en Algérie que par cette Zaouia. Et, c'est à cet effet que fût construite la mosquée et la zaouia de Sidi Lembarek .

Cette confrérie n'a cessé de rencontrer des difficultés pour recruter des adeptes en Algérie. Lartigue[11] note qu'au début de la colonisation française, ils étaient qu'au nombre de 650, presque tous dans le cercle de Khenchela.

Il serait fort probable qu'il y ait un lien entre l'origine de cet ancêtre Sidi Nadji dont la mémoire retient son génie de bâtisseur de la ville et, où l'on retrouve jusqu'à nos jours l'influence tunisienne dans la décoration des portes et, les Aoulad Nadji que nous rapporte Brunschvig[12] dans ses écrits concernant l'histoire architecturale et urbanistique de Kairouan :

« *…il est au moins une mosquée dont nous savons qu'elle a été érigée au XIV siécle, dans des conditions financiéres qui nous sont rapportées ...c'est le masjid qu'élevèrent, à frais communs, quatre frères, les Aoulad Nadji : l'un d'eux, Isa, père de l'auteur des ma'alim*[13]*, fit office d'architecte_ entrepreneur bénévole, deux autres, les plus riches de la famille Halifa et Salim, payérent à part égale les matériaux et le salaire en argent des maçons, le quatriéme, Amir, qui tenait aussi à fournir quelque chose, donnait la nourriture des ouvriers.* »[14]

En effet, dans les récits de fondation, il est question de maçons ramenés de Tunis et d'Italie

.

Sidi Abdelhafid et la fondation de la zaouia rahmanya à Khanguet Sidi Nadji *:*

Si Abdelhafid ben ahmed el Hadjersi el âamri a été mokkkadem de *Si Mohamed ben Azzouz,* mokkadem lui-même de *Si Mostfa ben Bachtarzi el koughougli* de Constantine successeur, de *Si Mohamed ben Abderahmane el guetchouli el djerdjeri* fondateur, de la zaouia Rahmanya.

Il fût appelé à enseigner les doctrines de la *Rahmanya* à *Khanguet Sidi Nadji*. Un de ses heritiers, *el hafnaoui ben si Abdelhafid* s'installa à Tunis et son frére *si Mohamed Lazhari* fondera la zaouia de *Kheirane* dans le *djebel Chechar*. La direction de la Zaouia rahmanya de *Khanguet Sidi Nadji* incombera aux fils de ce dernier. Lartigue note que toute la population

[9] Vaissiére, M. Les Ouled Rechaich in Revue Africaine n° 36, 1892, pp. 209-243, 312-341, [réédition, Alger, OPU, 1985].

[10] qui furent enseignés vers 1160, dans le Maghreb par Abdeslem Ben Machich et propagés par son éléve et heritier spirituel, Sidi hassen chadeli qui donna son nom à la confrérie.

[11] LARTIGUE (Cl de) :Monographie de l'Aurés, Constantine, Marle Audrino, 1904

[12] BRUNSCHVIG (R.) : La berberie orientale sous les hafsides : des origines à la fin du xv siécle. Paris, Maisonneuve, 1871.T1.

[13] Naji (Ibn), *Ma, alim al iman fi ma'rifat ahl al –qairawan,* 4 Vol, Tunis, 1320 hegire .et Commentaire sur la Rissala d'Ibn Abi Zaid, 2 Vol ? Caire, 1914.

[14] Brunschvig, op ; cit, page 369.

du Djebel *chechar* était affiliée à cette confrérie dont les adeptes étaient au nombre de 6000 dans le seul cercle de *Khenchela.*
Aussi, *Sidi Abdelhafid* aurait pris part à l'insurrection de 1849,[15] coordonnant avec *Sadek bel Hadj* cheikh de la Zaouia de *Tibermacine* .

La zaouia naceria continue d'être active malgré la présence de la rahmanya.

Khanguet Sidi Nadji, **cité en plein pays nomade.**

Le Zab oriental a été tenu à l'écart de toute civilisation urbaine depuis l'époque romaine, avec ses cités et places fortes comme *Badés*, *Liana* et *T'houda*. C'est à partir de lui que s'est basée la conquête islamique vers l'ouest et, la prospérité des dynasties berbères des premiers siècles d'islam par la suite. Le Zab oriental restera tel quel jusqu'à la fondation de Khangua au XV eme siècle.

Il fût parcouru par les arabes hilaliens à partir du milieu du 11eme siècle qui réduisirent toute civilisation urbaine dans contrée à néant. Ainsi que nous le fait remarquer Combuzat [16] concernant la cité de *Badés. Il note :*
« Ils (les hilaliens) contrôlèrent tout son territoire et ne permirent plus à ses habitants d'en sortir sans la protection de l'un d'eux. Cette condamnation à l'autarcie lui fût fatale, et cette ville sera réduite à l'état de bourgade. »

On remarquera sans peine que l'une des raisons de la conservation de Khanguet Sidi Nadji en tant que civilisation ethnologique, tient- à mon sens à l'origine ethnologique de son peuplement constitué essentiellement de populations issues de l'Aurés plus précisément du *Djebel Chéchar.*[17]C'est-à-dire, d'anciens agriculteurs et arboriculteurs, donc des sédentaires !

Cela tient aussi à la proximité de Khanga de l'antique Ad. Badias dont l'œuvre civilisatrice romaine (les travaux d'aménagement des conduites d'eau) a permit de maintenir une population établie là, depuis les temps préislamiques et, adonnée toujours aux même travaux agricoles avec des traditions d'irrigation et de mise en valeur.

Car en effet comme nous le note encor Combuzat[18] : » *la stabilité des habitants contribue à celle des cités, par la suite des même techniques –agricoles, artisanales ou commerciales- des même traditions citadines et en général du même genre de vie sédentaire. »*

C'est dire donc, l'importance du substrat historique qui confére à Khanguet Sidi Nadji ses atouts de cité au milieu d'un monde de bédouinité, car avec la fondation de Khanga l'antique Ad .Badias *renait de ses cendres* à quelques kilomètres de là.

L' équilibre du pouvoir politique et religieux durant la période othomane et coloniale ont été des facteurs de stabilité et de maintien de la civilisation urbaine à Khangua. La Naceria minoritaire assura l'influence politique et la soummision devant l'Etat colonial pendant que l'autre la Rahmanya propageait l'instruction, l'enseignement coranique et l'idéologie islahiste dans toute la région du Zab, du Hodna et de l'Aurés. Ce sont bien les *moudarrissine* issus de la zaouia Rahmanya et qui ont été formés dans les locaux de la zaouia Naceria de Khanguet Sidi Nadji qui ont été à l'œuvre dans les écoles islahistes et que le mouvement badissien mettait en place dans l'Aurés. Cet enseignement aurait nourri le nationalisme qui à abouti à la guerre de libération.

[15] Il s'agit de la guerre sainte des zaatchas dans les zibans Biskra et ses environs.
[16] Combuzat. (P.L) : L'évolution des cités du Tell en Ifriqya du VII au XI siécle, Alger, O.P.U, 1986.
[17] Lartigue note op. cit. p. 36 »*.. que ces tribus avaient été partagés en quatre douars : Khanguet Sidi Nadji regroupant (Tiboui Ahmed), Ouldja regroupant (les bradja, les B'ni M'loul), Aliennas regroupant (Ouled Tifourah, Kheirane, Ouled Ts'abet, Ouled Nacer, Ouled Amrane) et enfin Taberdga regroupant (el Amra zaouia, el ouendoura, seiar, Ouled Bouyahya, Oueld M'sihel).* »
[18] Combuzat , op.cit p.212

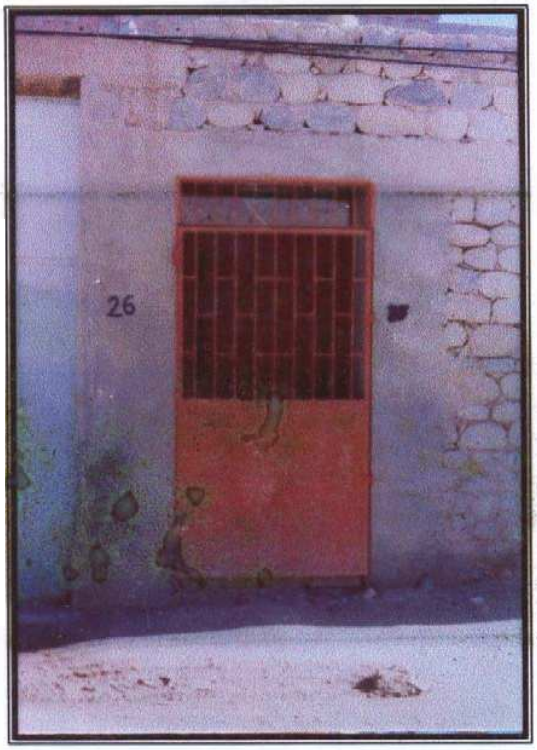

Les données de la conservation et de la création.

Source *: Souad ABBAS, Khanngat Sidi Nadji Novembre 2000.*

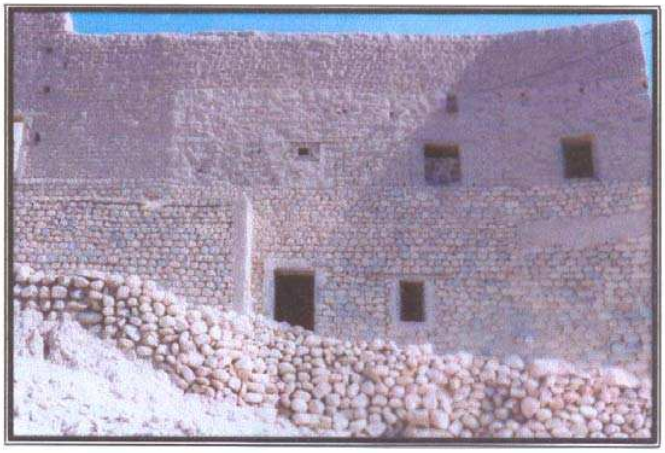

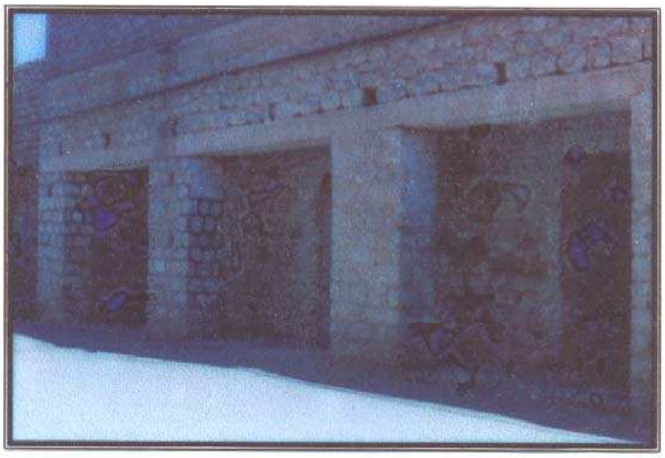

Architecture défiant les temps et l'abandon

Source *: Souad ABBAS, Khanguet Sidi Nadji Novembre 2000.*

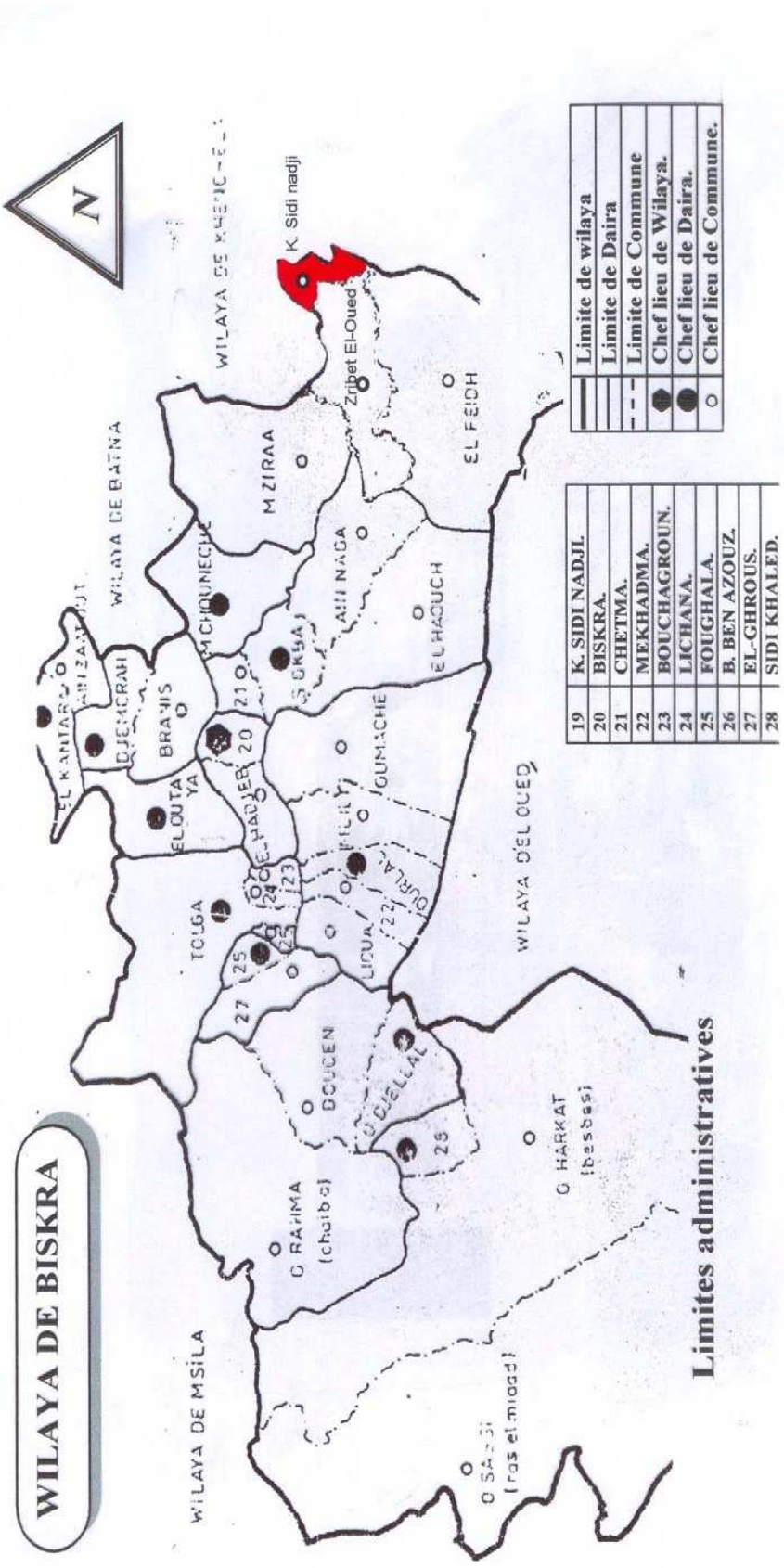
WILAYA DE BISKRA
N
Limites administratives
Limite de wilaya
Limite de Daira
Limite de Commune
Chef lieu de Wilaya.
Chef lieu de Daira.
Chef lieu de Commune.
19 K. SIDI NADJI.
20 BISKRA.
21 CHETMA.
22 MEKHADMA.
23 BOUCHAGROUN.
24 LICHANA.
25 FOUGHALA.
26 B. BEN AZOUZ.
27 EL-GHROUS.
28 SIDI KHALED.
WILAYA DE BATNA
WILAYA DE MSILA
WILAYA D'EL OUED
M'CHOUNECHE
M'ZIRAA
ALI NAGA
EL HADJEB
EL FEIDH
BRANIS
ELOUTAYA
DJEMORAH
TOLGA
LICHANA
FOUGHALA
GUMACHE
OURLAL
DOUCEN
DJELLAL
O RAHMA (Chaibat)
O HARKAT (Besbessi)
K. Sidi nadji
Zribet El-Oued

Ancien noyau de Khanguet Sidi Nadji

Equipement existant :

1. E.F.E.
2. Mosquée.
3. Salle de prière.
4. Agence P.T.T.
5. Centre de santé.
6. Pharmacie.
7. KASMA. F.L.N.
8. Château d'eau.

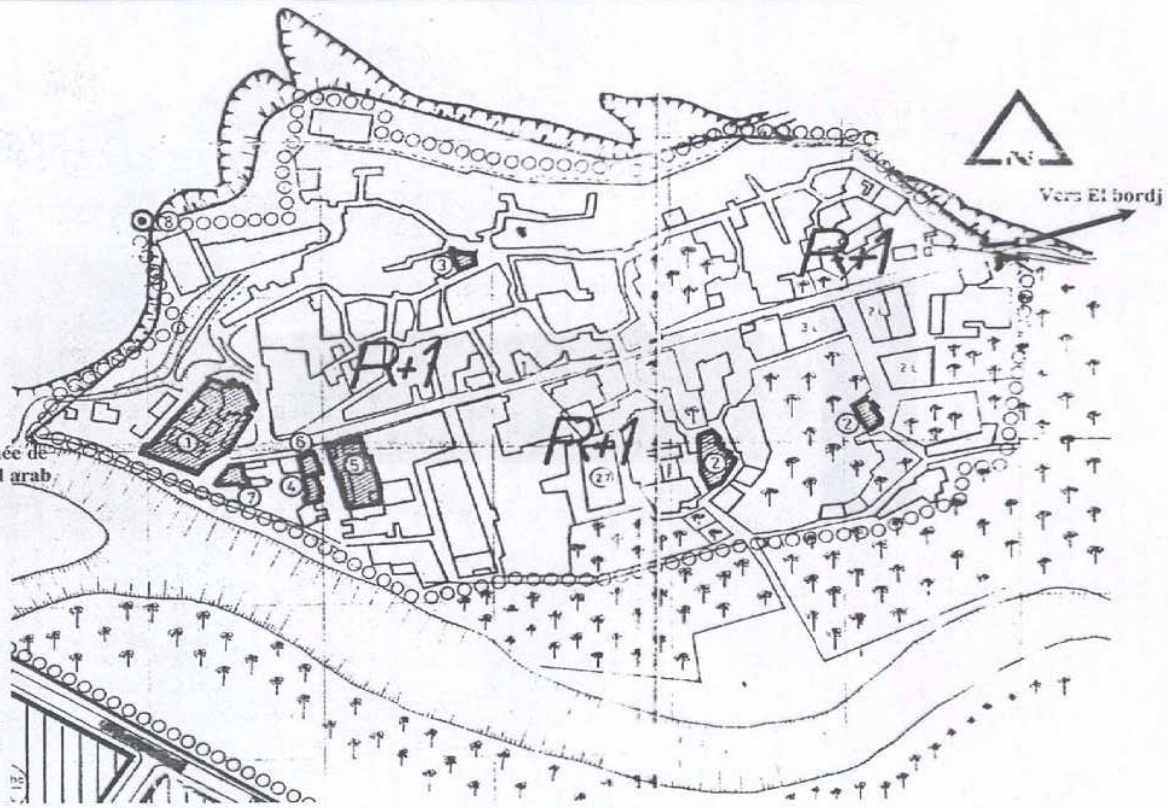

Source : U.R.B.A P.O.S N° 5
Commune de Khanguet Sidi Nadji.

Plan de la mosquée de Sidi abdelhafid

Plan du rez- de chaussée

Légende

1	Salle de prière.
2	Coupole.
3	Chambre de l'Imam.
4	Mausolée de Sidi Abdelhafid.
5	Cour couverte
6	Sanitaire.
7	Douche + wc
8	Cimetière.
9	Terrasse .
10	Chambre.
11	Minaret.

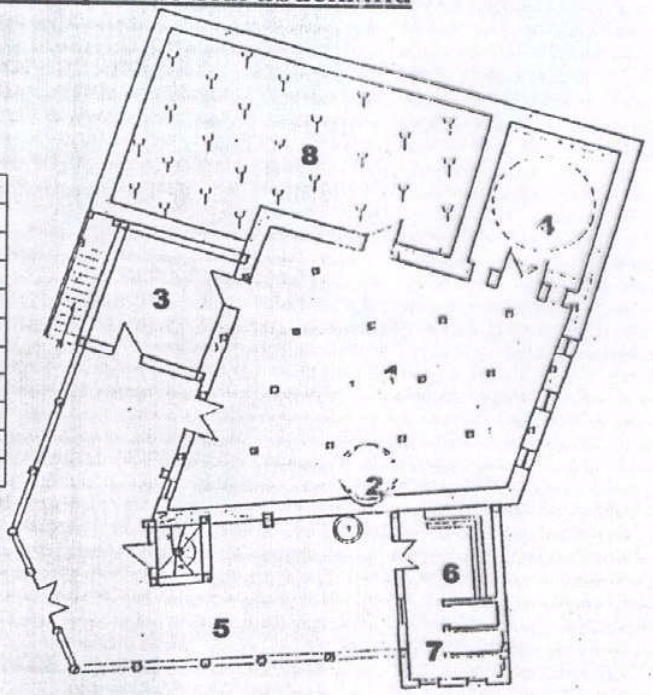

Plan de l'étage.

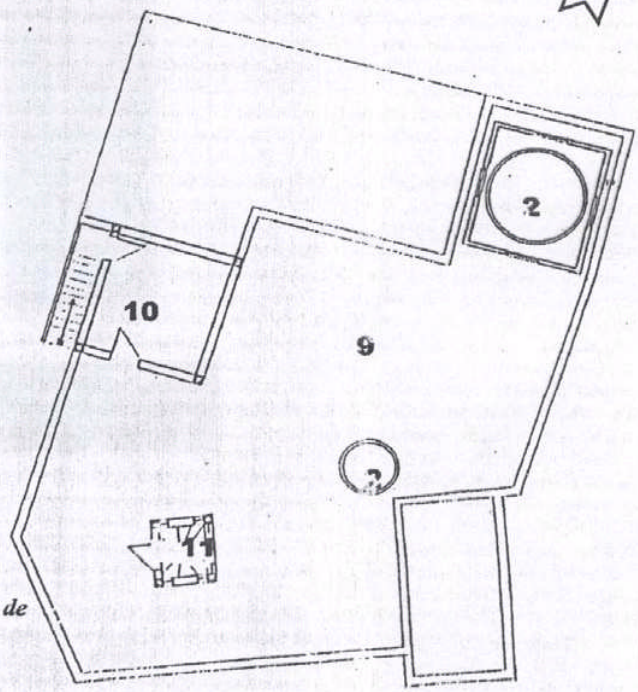

Source : U.R.B.A P.O.S N° 5 Commune de Khanguet Sidi Nadji.

Plan de la mosquée de Sidi lembarek

Légende

1	Salle de prière.
2	Cour.
3	Coupole.
4	Mihrab.
5	Chambre de l'Imam.
6	Mausolée de Sidi Hamma
7	
8	Mausolée de Sidi Lambarek.
9	Minaret.
10	Coupole.
11	Cimetière.
12	Chambre.
13	Sanitaire.
14	Douche.
15	W.C

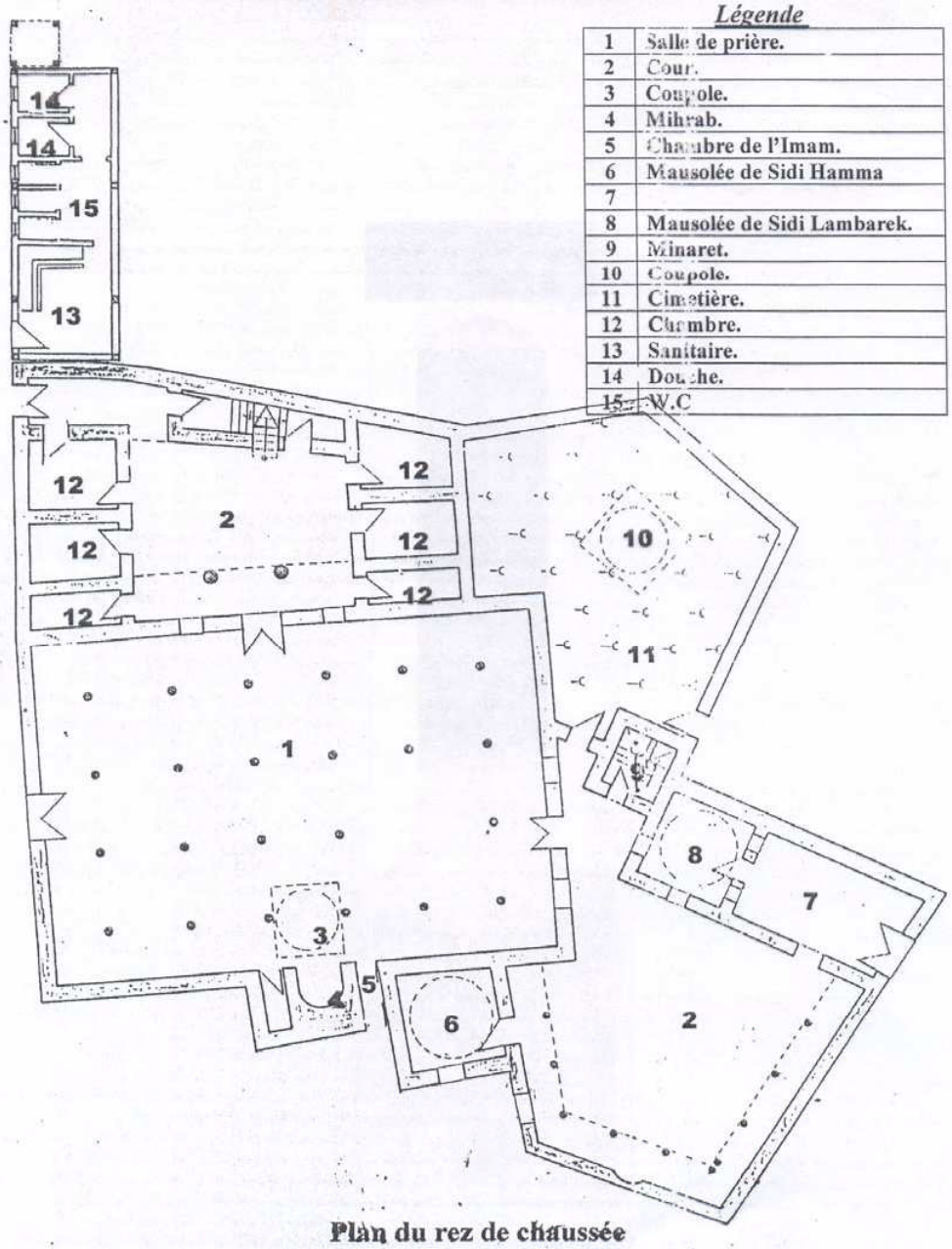

Plan du rez de chaussée

Source : U.R.B.A P.O.S N° 5 Commune de Khanguet Sidi Nadji.

Conclusion :

L'intérêt sociologique de Khanguet Sidi nadji pourrait être capté à la lumière du concept de mobilité spatiale des individus et des groupes qui ont et continuent de concourir à sa civilisation urbanistique et architecturale. Résultant de déterminants économiques, politiques, sociaux, culturels et démographiques, la mobilité spatiale est également intimement liée à l'organisation de l'espace des sociétés et à leur système de transport et de communication. Ce même système de communication et de transport qui favorise la fondation des villes et leur développement les fait disparaître avec sa propre disparition. C'est là, pour nous la raison fondamentale de l'abandon du site vers le bordj. Bien qu'à 3 Km de ce dernier, les parents craignent pour leurs enfants scolarisés dans le collège et le lycée d'El Bordj de devoir traverser la distance dans l'isolement total des palmeraies. Aucun moyen de communication ne relie la zone éparse à son chef lieu.

Le classement d'un site impliquant la nécessité de sa conservation nous interpelle sur le fond même de cette question : Qu'est-ce que conserver ?

Lorsqu'il s'agit de maintenir certains apports du passé, il s'agit de maintenir la qualité esthétique de l'œuvre architecturale, de la résistance des constructions et de sa valeur historique et symbolique. Mais tout cela doit être ressenti plus ou moins consciemment par les populations. Or, nous n'avons pas cet engouement pour ce qui est ancien, ce désir de conservation de tout, à tout prix ! C'est le propre des sociétés avancées. Pour nous, il s'agit plutôt de l'application des textes de législation qui régissent le patrimoine culturel et urbain par des responsables locaux qui sont très souvent partie prenante de la population locale étant issue d'elle et donc, dans l'incapacité d'intervenir efficacement. Aussi, quels sont les moyens mis en œuvre pour la conservation devant le problème crucial de l'héritage, l'indivision, le problème foncier d'une part et face aux relogés dans les anciens sites pour qui ce dernier ne représente aucune valeur sentimentale.

Conserver, signifie aussi qu'on oublie que les sites naturels et urbains sont en constante évolution en raison de l'évolution même des écosystèmes et des besoins nouveaux d'une population qui se renouvelle constamment sous les conditions sociales économiques et politiques.

La réponse à ces questions est au centre de l'interrogation sur les possibilités du maintien (conservation, restauration) et les capacités intellectuelles du remplacement (création) qui mobilise urbanistes, architectes, ingénieurs sociologues et paysagistes. Ne vaudrait-il pas en attendant rendre compte de l'urgence de la conservation graphique de ce patrimoine urbain à travers des relevés architecturaux et la conservation de sa culture à travers le recueil de son oralité.

Il faudrait peut être mener des campagnes de sensibilisation pour la rénovation-conservation de Khanga, à partir de la politique urbaine du « logement participatif ».

« …Heureux si je puis faire oublier à la postérité ces destructions criminelles !.. . »
Alexandre LENOIR.[19]

[19] Raymond CORBIN : Alexandre LENOIR et le musée des monuments français, in Le club français de la médaille, bulletin n° 66/67 1er trimestre 1980.

ANNEXES :

TABLEAU 1 : Typologie des migrations d'après R. Heberle

Type de regroupement	Grands groupes		Individus ou petits groupes	
Type historique de société	Libre	Forcée	Libre	Forcée
Archaïque	Migrations, Invasions (Outre mer des Grecs, des Vikings)			
Développée et différencié		Exode de nations entières et de minorités		Exode, déportation d'individus, de familles ou de petits groupes
Occidentale moderne			Emigration individuelle de main-d'œuvre libre	

Source : Bassand et Brulhardt, 1980

TABLEAU 2 : Typologie de Kreckel.

	DOMAINES DU CHANGEMENT			
Mouvements	**Organisation sociale du travail**		**Entité géographique**	**Classe sociale**
Mouvement au sein de l'unité	Entreprise	Profession	Mobilité spatiale de courte distance	Mobilité horizontale
	Changement de place de travail au sein de l'entreprise.	Changement dans la profession.		
Mouvement entre les unités	Changement d'entreprise (fluctuation de la main d'oeuvre	Changement de profession (mobilité professionnelle)	Migration	Mobilité verticale (ascendante et descendante).

Source : Bassand et Brulhardt, 1980

BIBLIOGRAPHIE

[1]AUZELLE (R.). Conservation et création du patrimoine architectural et urbanistique in .

[2]BASSAND (M.), BRULHARDT (MC) : Mobilité spatiale, St Saphorm, Géorgi, 1980.

[3]BRUNSCHVIG (R): La Bérbérie orientale sous les hafsides: des origines à la fin du XV siècle. Paris, Maisonneuve, 1871, T1.

[4]COMBUZAT (P.L) : L'évolution des cités du Tell en Ifriqiya du VII au XI siècle, Alger, OPU, 1986.

[5]CORBIN (R) : Alexandre LENOIR et le musée des monuments français, in : le club français de la médaille, bulletin n° 66/67 1er trimestre 1980.

[6]LARTIGUE (CL de) : Monographie de l'Aurés, Constantine, Marle Audrino 1904.

[7]NADJI (Ibn) : Commentaire sur la *Rissala d'Ibn Abi Zaid*, 2Vol, Caire, 1914.

Ma'alim al imane fi maârifat ahl al qairawan, 4Vol, Tunis, 1320 hégire [cité par BRUNSCHVIG].

[8]SIMON (H.) : Notes sur le mausolée de Sidi Ocba,

in Revue Africaine, n° 53, 1909. pp.26-45

[9]VAISSIERE (M.) : Les Ouled Rechaich in Revue Africaine n° 36, 1892,

PP.209-243, 312-341, [Réédition, Alger, OPU, 1985].

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Généralités

La revue accepte tout article présentant de nouvelles études sur tout aspect de recherche fondamental , appliquée et développement.

L'article peut être de nature scientifique ou technique.

Quand un auteur reprend une figure, une photographie ou un tableau provenant d'une autre source (autre publication), il doit indiquer l'origine du document après avoir obtenu au préalable le droit de reproduction.

Langue

Les articles peuvent être rédigés en arabe, en anglais ou en français.

Présentation du manuscrit

être saisi sur du papier standard (préférence A4) en double interligne avec des marges de 3 cm de chaque côté et en recto seulement.

Le manuscrit doit en général comprendre dans l'ordre suivant :

1) Page du Titre : titre , contient :

- le titre de l'article qui doit être aussi explicite que concis ;
- le nom des auteurs et leur affiliation ;
- l'adresse complète et le e-mail si possible.

2) Page du Résumé : la page du résumé comprend :

- le titre de l'article ; le résumé en français et en anglais, chaque résumé ne doit pas dépasser 250 mots.
- Les mots clés.

3) Nomenclature : tous les paramètres cités dans le texte doivent être définis et les unités utilisées reportées. Les symboles utilisés doivent être de type standard (ISO par exemple). Les unités doivent conformes aux système international.

4) Texte **:** le texte doit être divisé en chapitres ayant chacun un titre. Les chapitres et sous-chapitres doivent être numérotés en chiffres arabes.

5) Remerciements s'il y a lieu.

6) Références : les références doivent être identifiées dans le texte à l'aide de chiffres arabes entre crochets. Elles sont groupées en fin d'article dans leur ordre d'apparition

7) Annexes : afin de ne pas perdre de vue les idées principales, les analyses mathématiques subordonnées au thème principal et susceptibles d'éclairer les lecteurs de l'article devront être détaillées en annexe.

8) Figures : les illustrations doivent être numérotées dans le texte en chiffres arabes entre parenthèses, chaque figure doit être aussi explicite que possible. Les légendes sont regroupées sur des feuilles séparées.

9) Tableaux : ils doivent être inclus dans le manuscrit et numérotés en chiffres arabes dans l'ordre de leur apparition dans le texte.

10) Equations : elles doivent être numérotées en chiffres arabes entre parenthèses, au bord de la marge droite. Les vecteurs doivent apparaître en gras. Une attention particulière doit être accordée aux différents symboles utilisés afin de ne pas les confondre : exemple le chiffre 0 de la lettre O , le chiffre (1) de la lettre (I), la lettre romaine V (v) et la lettre grecque (υ).

Soumission du manuscrit

Le manuscrit doit être envoyé en quatre (04) exemplaires à l'adresse du centre. L'article ne doit ni avoir fait l'objet d'une publication antérieure, ni simultanément soumis (ou publié) dans d'autres revues. Chaque article doit être complet et dans sa forme finale.

Evaluation du manuscrit

Tout manuscrit est soumis à l'avis de trois (03) experts qui jugent de l'intérêt de sa publication. Ces experts peuvent demander des modifications ou des compléments aux auteurs. Dans ce cas, les manuscrits doivent être corrigés et retournés. Toutefois, aucune modification majeure ne sera acceptée à ce stade de la publication. Seuls les articles ayant reçu un avis favorable seront accepté pour publication.

Pour tout article accepté pour publication, le manuscrit définitif doit être accompagné de la disquette saisie

GUIDELINES FOR AUTHORS

General

The review accepts articles presenting new studies on any aspects of fundamental applied research or development research .
The article may be scientific or technical one .
Authors should start up figures, photographs or tables borrowed from other publications . they should indicate the origin of the document after having permission of reproduction . no reproduction may take place without the written .

Language :

Articles should be written in Arabic – French or English

Guidelines for preparing manuscripts :they should be typed en good quality standard paper using (A 4 paper) double line spacing should be adapted . margins 3cm all around left and right , but should be printed on one side of the sheet.
Manuscripts should be prepared according to the following guidelines

1)The title's page should contain :
the title's paper should be presented a clear , attractive , explicit and concise form
Authors names and their affiliations to be provided
Adding their addresses , and e-mail .

2)Summary's page : the summary's page includes:
The title , the abstract should be in both French and English , each one should not exceed 250 words .

3)Word list **:** all parameters already mentioned in the text should be in a clear and definite form , using post-poned units , symbols should be in a standard style (for instance ISO) . units should be in accordance with international system

4)Text **:** the text should be dived into chapters , with a title each one . chapters and sub-chapters should be numbered in Arabic numbers .

5)Acknowledgments **:** if necessary

6)References **:** a numbered system of references is required , they should be identified in the text thanks to Arabic numbers in parenthesis , they are listed immediately in the end of the text under the main heading .laid out in the order of appearance .

7)Annexes **:** let's hope have don't lost the main ideas , mathematical analysis subordinate to the main theme and which could help readers of articles ,they should be detailed in annexes

8)Figures **:** all illustrations should be numbered in Arabic numbers consecutively in parenthesis in a clear and concise form.

9)Tables: they should be included in the manuscript in Arabic numbers and presented in the right order of appearance in the text .

10)Equations**:** should be numbered consecutively in Arabic numbers in parenthesis using the right margin, vectors should be in bold. a particular attention should be paid to different symbols used in order to avoid confusion: for instance the number O with the letter O, the number (I) with the letter (I), the roman letter V(v) and the Greek letter (υ).

Submission of the manuscript: Manuscripts should be sent in (4) exemplaries to the center's address .Articles should not be already submitted (or published) simultaneously in other reviews .

Evaluation of the manuscript : manuscripts should be submitted to (3) experts in order to evaluate the significance of the publication .. Experts could ask for modifications or further information from authors .in this case ,manuscripts should be corrected and sent back. However, major modifications won't be
accepted at this stage of the publication . only good articles considered appropriate are accepted for publication.
For accepted articles final manuscripts should be submitted with a floppy disk.